



A39-WP/509
EX/194
3/10/16

ASSEMBLÉE — 39^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

PROJET D'ÉLÉMENTS DE RAPPORT SUR LE POINT 26 DE L'ORDRE DU JOUR

Les éléments ci-joints sur le point 26 de l'ordre du jour sont présentés au Comité exécutif pour examen.

Point 26 : Multilinguisme à l'OACI

26.1 À sa huitième séance, le Comité exécutif examine trois notes de travail (A39-WP/43, A39-WP/355, A39-WP/357) au titre du point « Multilinguisme à l'OACI ».

26.2 La note A39-WP/43 contient le rapport du Conseil qui donne un aperçu des mesures mises en œuvre pour promouvoir le multilinguisme à l'OACI au moyen de la parité et de la qualité des services, de l'optimisation des ressources disponibles, de l'adhésion aux meilleures pratiques de l'ONU en matière de services linguistiques, ainsi qu'au moyen de l'élaboration et de l'utilisation de meilleurs outils techniques.

26.3 Ce rapport présente aussi la situation actuelle de la prestation de services linguistiques et la baisse considérable du financement des services linguistiques depuis 2008. En dépit de réductions budgétaires, le Secrétariat a été en mesure d'assurer la parité des services linguistiques ainsi que de maintenir, voire d'accroître, le volume et la qualité des services de traduction, d'interprétation et de publication. Malgré les gains d'efficacité réalisés, le niveau des ressources prévues au budget a eu une incidence sur la capacité de l'OACI à diffuser des informations en temps utile dans toutes les langues et à fournir des services complets d'interprétation pour certaines catégories de réunion.

26.4 Le Comité note que le projet de budget proposé pour le triennat 2017-2019 présenté dans la note A39-WP/46 alloue le même niveau de financement aux services linguistiques que pour le triennat actuel. Il note aussi que l'Organisation mettra en œuvre des mesures pour gérer la demande afin de réaliser des gains d'efficacité grâce à la restructuration des activités, l'amélioration de la planification, le renforcement de la reddition de comptes, la transformation complète du processus, de la production à la traduction et à la diffusion finale des documents.

26.5 La note WP/355, présentée par la Colombie au nom des 22 États membres de la Commission latino-américaine de l'aviation civile, souligne qu'il est nécessaire que la documentation qui appuie la sécurité et d'autres domaines importants des travaux de l'Organisation soit disponible dans toutes les langues officielles. Cette note recommande que de nouvelles méthodes et procédures, notamment le fait d'aussi chercher l'appui des bureaux régionaux, soient étudiées afin de renforcer l'efficacité et de veiller à ce que l'OACI puisse continuer à fournir des services de qualité à ses États membres.

26.6 La note WP/357, présentée par la Fédération de Russie, indique que les services linguistiques de l'OACI sont en train d'être réduits au détriment des pays non anglophones et demande que l'Assemblée soit invitée à prendre plusieurs mesures, lesquelles sont décrites au paragraphe 5 de ladite note, visant à renforcer les résolutions de l'Assemblée en vigueur à ce sujet, notamment l'importance du multilinguisme comme élément crucial des travaux de l'OACI et les exigences qui ont pour but de garantir un accès équitable et une pleine participation à tous les organes délibérants de l'Organisation, en application de l'article 37 de la Convention de Chicago qui met en relief l'uniformité des normes et procédures aéronautiques.

26.7 Plusieurs États membres prennent la parole pour appuyer le multilinguisme comme principe fondamental pour réaliser les objectifs de l'OACI. Certains d'entre eux mettent en évidence la nécessité d'assurer la disponibilité de la documentation dans les meilleurs délais et de façon simultanée dans toutes les langues de travail de l'OACI, surtout, mais sans s'y limiter, les documents concernant la

mise en œuvre de SARP et de PANS et les mesures de sécurité et de sûreté. Il est également noté que le multilinguisme ne devrait pas uniquement être considéré comme une source de dépenses, mais aussi comme un investissement dans le développement d'un environnement mondial d'aviation civile sûr et sécurisé. D'autres États membres abordent les incidences budgétaires entraînées par le fait d'assurer la disponibilité des manuels liés à la mise en œuvre de normes dans les meilleurs délais et dans toutes les langues de travail de l'OACI, et demandent que le niveau d'externalisation soit réévalué de manière plus poussée en tenant compte des meilleures pratiques d'autres organisations semblables des Nations Unies.

26.8 Le Comité reconnaît que les services linguistiques font partie intégrante de tous les programmes de l'OACI, qu'ils sont essentiels pour tous les Objectifs stratégiques de l'Organisation et pour la mise en œuvre mondiale des SARP et des PANS, et qu'ils constituent aussi un impératif majeur pour l'initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB). Il reconnaît également l'aide fournie par certains pays pour la traduction des sites web de l'OACI dans diverses langues.

26.9 Après avoir examiné les notes A39-WP/43, 355 et 357, et à l'issue des débats, le Comité recommande que l'Assemblée :

- 1) demande au Conseil de suivre de près la mise en œuvre des politiques et décisions qu'il a adoptées pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des questions relatives aux services linguistiques, reconnaissant le multilinguisme comme principe fondamental pour réaliser les objectifs de l'OACI ;
- 2) demande au Conseil d'analyser et de réévaluer de manière plus poussée les ressources nécessaires pour assurer la disponibilité des documents de l'OACI qui concernent la mise en œuvre de normes dans les meilleurs délais et dans toutes les langues de travail de l'OACI, et d'examiner de manière plus approfondie les meilleures pratiques d'autres organisations semblables des Nations Unies.